

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 70

Votants : 76 (dont 6 procurations)

N°16

OBJET :

CRÉATION  
D'UN BUDGET  
ANNEXE  
« VICHY SPORT »

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 17 DEC. 2018

Publiée ou notifiée

le : 17 DEC. 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET (à partir de la question n°4 A/) - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P BLANC – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ - P SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY – E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à 43 et de la n°46 à 53) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°28) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - MC. STEYER - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR (de la délibération n°1 à 48 et de la n°50 à 53) - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. B. BAYLAUCQ à A. DAUPHIN - J. BLETTERY à N. COULANGE - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°27) - B. KAJDAN à JL. GUITARD – W. PASZKUDZKI à C. LEPRAT- C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant :

M. F. SZYPULA par D. LAPENDRY, Vice-Président.

M. B. AGUIAR par J. BAPTISTE Conseiller Communautaire.

Absent excusé : M C. CATARD, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'instruction budgétaire M4,

**Vu** les statuts de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté,

**Vu** les articles L2221-1 à L2221-9, L2121-11 à L2221-14, R 2221-1 à R 2221-17 et R 2221-63 à R2221-94 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi du 7 Août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et notamment ses articles 65 et 68,

**Vu** la délibération n°19 du Conseil Communautaire du 14 juin 2018 posant le principe d'une nouvelle gouvernance locale tourisme-sport,

**Considérant** l'office de tourisme et de thermalisme préexistant sur la commune de Vichy,

**Considérant** la nécessité de disposer d'un outil unique d'exploitation et de développement du plateau d'économie sportive de Vichy,

**Considérant** la reprise par Vichy Communauté de l'activité commerciale sportive exercée par l'OTT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,

**Considérant**, à l'issue d'un travail partenarial mené avec la commune de Vichy, la gestion sous forme de régie dotée de la seule autonomie financière gérant un service public industriel et commercial (SPIC), doit être privilégiée,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- De créer un budget annexe dénommé « Vichy Sport » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- D'opter pour la nomenclature comptable M4,
- D'opter pour un assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), et une déclaration mensuelle de celle-ci,
- D'opter pour un vote des crédits au niveau du chapitre, en section de fonctionnement et au niveau du chapitre et de l'opération en section d'investissement,
- D'opter pour une comptabilisation des provisions en régime semi-budgétaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

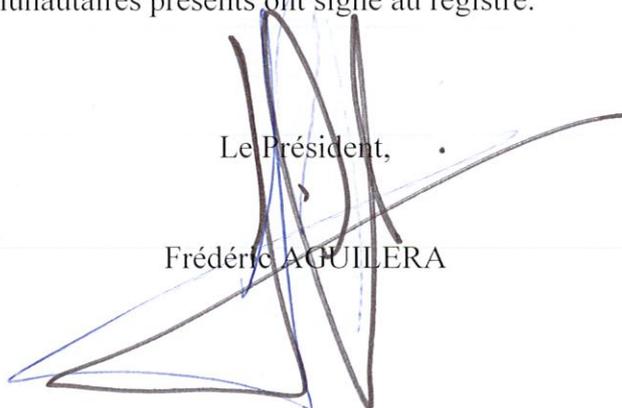
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 13 décembre 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président, .

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 16 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE  
2018 CREATION D'UN BUDGET ANNEXE "VICHY SPORT"

.....  
Date de décision: 13/12/2018

Date de réception de l'accusé 17/12/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 13DEC2018\_16

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20181213-13DEC2018\_16-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....  
Nom du fichier : 16.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20181213-13DEC2018\_16-DE-  
1-1\_1.pdf )